

# Un grand ménage aux impacts environnementaux



**RICHARD Jr LUEMBA**  
Compo-Haut-Richelieu  
Collaboration spéciale

Dès l'arrivée du printemps, alors que les journées s'allongent et que la nature reprend vie, plusieurs initiatives encouragent l'adoption de gestes simples et responsables. Cette transition saisonnière marque aussi le moment idéal pour faire le grand ménage : nettoyage du garage, tri des vêtements ou encore entretien de la maison.

Avec le retour du beau temps, les vélos reprennent la route et les activités de jardinage se multiplient. Cette période soulève toutefois plusieurs questions environnementales : que faire des vieux vêtements, des pneus usés, des contenants d'huile ou de peinture, ainsi que des piles, batteries et appareils électroniques en fin de vie? Mieux s'informer sur les bonnes pratiques permet de poser des gestes concrets et sécuritaires pour l'environnement.

## DONNER, RÉUTILISER ET RÉDUIRE

Le changement de saison est également propice au tri des vêtements. Les pièces en



Qui dit changement de saison dit tri et ménage, mais il est important de les faire de façon à respecter l'environnement.

bon état peuvent être données à des organismes de la région, leur offrant ainsi une seconde vie tout en venant en aide à des personnes dans le besoin. Les vêtements trop usés peuvent être transformés en guenilles, une solution simple pour réduire les déchets.

## ÇA VA OÙ?

Connaissez-vous le moteur de recherche Ça va où? de RECYC-QUÉBEC? Disponible sur le Web et en application mobile, cet outil des plus utiles permet de connaître la destination de valorisation ou de recyclage d'un objet ou d'une matière. Il suffit d'entrer le nom de sa municipalité et ensuite le nom

du produit à se départir.

## ATTENTION AU CHLORE

Le chlore et les produits d'entretien de piscines et de spas sont des produits toxiques qui ne doivent jamais être mis dans un bac de collecte. Mis dans un bac, ces produits peuvent causer de graves incendies en entrant en contact avec les autres matières dans la benne du camion. C'est dangereux pour le chauffeur, pour les passants ainsi que pour les équipements.

Ces produits, lorsqu'ils sont d'usage résidentiel, doivent être apportés dans un écocentre (sans frais pour les citoyens desservis) ou une entreprise spécialisée.

## LES ÉCOCENTRES

Comme vous avez pu le constater, plusieurs objets provenant du cabanon ou du garage ont pour destination l'écocentre. Avant de se rendre sur place, il est important de se renseigner sur le fonctionnement et les horaires de l'écocentre en visitant [compo.qc.ca/ecocentres](http://compo.qc.ca/ecocentres).

Vous avez des suggestions de sujets pour cette chronique? Écrivez-nous à [communications@compo.qc.ca](mailto:communications@compo.qc.ca).